



## Location appartement de mon père si je suis sa tutrice ?

Par **mickey67**, le **01/06/2010** à **10:14**

Bonjour,

Mon père est placé en EHPAD depuis qu'il est veuf, ne pouvant se débrouiller seul. J'ai demandé à obtenir sa tutelle et la procédure est en cours, je précise que je suis son seul enfant.

Etant donné qu'il est à l'autre bout de la France, je me demande s'il me serait possible de louer pour moi l'appartement dont il est propriétaire (tout près de l'EHPAD), moyennant un loyer au prix du marché dans sa région, ce qui me permettrait de mieux m'occuper de lui, d'autant que le loyer couvrirait la part de la pension de la maison de retraite restant à sa charge.

Pensez-vous que le juge puisse m'accorder cette requête ? La location par un tuteur d'un bien de son protégé semblant interdite...

Merci d'avance.